

AMPV RANDO

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

23/24 AOÛT 2025

QUAD. MAXI-TRAIL. SSV

72h
PONT-DE-VAUX

2 JOURS, 2 BALADES :

“LA BALADE
DE LA JOUVENCE”
SAMEDI 23 AOÛT

“LA BALADE
DU VAL LAMARTINIEN”
DIMANCHE 24 AOÛT

72H-PONTDEVAUX.COM

JE SOUTIENS L'ACTION DU
codeVer
collectif de défense des loisirs verts



À L'ÉCART DU CIRCUIT DES 72 HEURES DE PONT-DE-VAUX, AU CŒUR DES SENTIERS ET DES VIGNOBLES DU VAL DE SAONE, L'AMPV PROPOSE DEUX RANDONNÉES EN PARTENARIAT AVEC LE CODEVER. SITES HISTORIQUES OU PRÉHISTORIQUES, VILLAGES MÉDIEVAUX, POINTS DE VUE ET PAYSAGES BUCOLIQUES, LA DÉCOUVERTE SERA AU RENDEZ-VOUS, AVANT UNE HALTE DÉGUSTATION À LA CAVE DE LUGNY.

Le samedi est programmé la balade de la Jouvence entre Mâconnais et Tour-nugeois, et le dimanche, le temps suspendra son vol avec la balade du Val Lamartinien.

PRATIQUE

► L'INSCRIPTION COMPREND

L'accès permanent aux 72H de Pont de Vaux et à toutes ses animations (Ex : Salon du quad et SSV avec piste d'essai des marques présentes, free-style quad, moto et vélo...).

La participation à la randonnée, l'accès au parking véhicule, l'assistance et l'encadrement de la randonnée, le café d'accueil, le repas du midi (en fonction de la formule choisie), le pot de l'amitié à l'arrivée.

► À VOTRE CHARGE

Essence pour la randonnée, repas du vendredi et samedi soir, l'accès aux sanitaires et douches, les badges pour les accompagnants extérieurs à la rando.

► HÉBERGEMENT

Prévoir votre hébergement, pas de camping sur site ! Rendez-vous sur notre site internet à la page " Préparer ma venue / Où dormir "

► CIRCUIT DES 72 HEURES

de Pont-De-Vaux, lieu dit La Plaigne
Route de Fleurville - 01190 PONT-DE-VAUX

PROGRAMME

► RANDONNÉES

Bien encadrées et d'environ 130 kms, ces balades se font en groupe, avec un ouvre-ur vet un fermeur ; au choix, pique nique ou restaurant pour la pause déjeuner.

► HORAIRES

VENDREDI 22 AOÛT 2025

Administratif de 14h00 à 18h00

SAMEDI 23 AOÛT 2025

Administratif de 07h00 à 08h00 et 18h00 à 19h00. Départ de la randonnée entre 08h30 et 09h00



DIMANCHE 24 AOÛT 2025

Administratif de 07h00 à 08h00. Départ de la randonnée entre 08h30 et 09h00

Merci de respecter les horaires d'arrivée sur le site pour les contrôles.

TARIF

► SAMEDI 23 OU DIMANCHE 24 AOÛT 2025

Pique-nique (à votre charge) :	1 conducteur 100 €	1 conducteur + 1 passager 120 €
Restaurant :	1 conducteur 130 €	1 conducteur + 1 passager 170 €

► WEEK-END : SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AOÛT 2025

Pique-nique (à votre charge) :	1 conducteur 190 €	1 conducteur + 1 passager 230 €
Restaurant :	1 conducteur 250 €	1 conducteur + 1 passager 330 €

CONTRÔLE TECHNIQUE

► Equipements de sécurité obligatoires ex : casque, lunettes masque, gants homologues CE, (bottes pour les motos).

► Un moyen d'hydratation (gourde, bidon, Camel back etc...). Attention en période de forte chaleur pensez à vous hydrater !

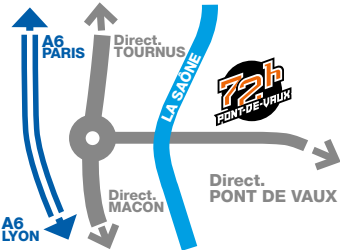
► GPS interdits.

► Le niveau sonore de l'échappement doit être à la norme du constructeur.

► Bidon essence 5 litres minimum, kit de réparation pneus, une sangle de remorquage, fusibles.

RÈGLEMENT

► Merci de lire attentivement le règlement sur la page AMPV rando sur de notre site internet



INSCRIPTION

► EN LIGNE

<https://72h-pontdevaux.com/evenements/ampv-rando/>

ASSOCIATION MOTOCYCLISTE DE PONT DE VAUX
52 Chemin des Creuses - 01290 CROTTET
03 85 23 10 07 - racingmmo@aol.com
72h-pontdevaux.com